



Dublett®

Mieux connaître ses conditions d'utilisation pour une meilleure sélectivité

■ Sélectivité

> La sélectivité du **picolinafen** est due à une différence dans l'absorption et le transport de la substance dans la plante : les plantes sensibles comme la pensée, les véroniques, le gaillet, l'absorbent fortement et le véhiculent, provoquant leur destruction. A l'inverse, les plantes non sensibles et en tout premier lieu les céréales à paille, absorbent très peu de picolinafen et ne le transportent pas.

> Pour le **dichlorprop-P**, la sélectivité est assurée par plusieurs phénomènes :

- différences de pénétration (port des plantes, mouillabilité)
- dégradation rapide de la molécule chez les graminées
- protection des zones méristématiques.

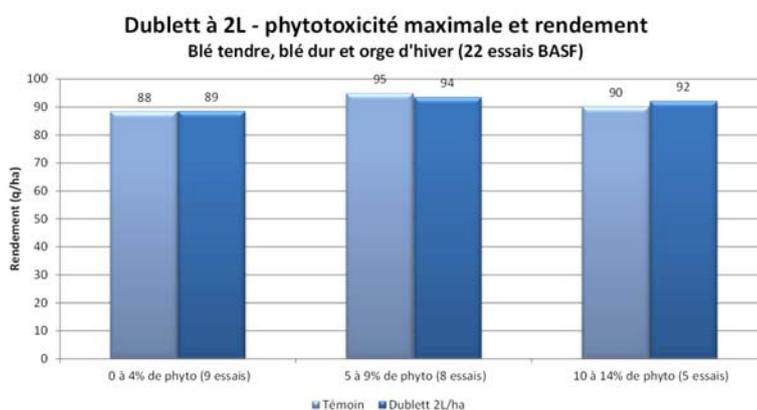
■ Marquage

Dans certaines conditions, en particulier quand Dublett® est appliqué juste avant une période de gelées prolongées ou de fortes amplitudes thermiques, le picolinafen peut provoquer des décolorations passagères sur le limbe des feuilles les plus exposées au moment du traitement. Ces symptômes transitoires n'ont pas d'effet négatif sur le développement normal de la culture et les composantes du rendement.



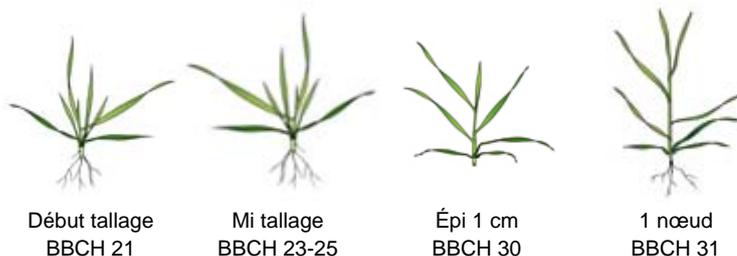
■ Impact des marquages sur le rendement

L'expérimentation a montré que **Dublett® n'a aucune incidence négative sur le rendement** des blés et orge d'hiver, du seigle et du triticale, ni sur l'ensemble des paramètres de qualité étudiés : taux de protéines, PS, PMG, calibrage, taux de germination, qualité boulangère et brassicole.



[Recommandations]

Stade céréales



Problématiques

Dicots classiques et difficiles



Coquelicot Gaillet Véroniques Pensée

Recommandations

Dublett® 1,33 l/ha

Utilisation possible : Dublett® 1,33 l/ha

Recommandations d'emploi :

Céréales : blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, triticale.

Adventices : de plantules à plantes jeunes.

Recommandations : en sortie d'hiver/printemps, du stade début tallage (BBCH 20) au stade 1 nœud (BBCH 31).

Utilisation : seul ou en mélange avec anti-graminées (nous consulter).

Conditions d'emploi :

Conditions minimales d'hygrométrie > 60%, températures douces > 5°C, évitez les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.

Dublett® : marque déposée BASF. Autorisation de vente n° : 2120066. Composition : 20g/L de picolnafen + 600g/L dichlorprop-p. Classement toxicologique :



H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 mètres.

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures après traitement.

Nombre maximum d'applications par an : une application tous les 2 ans**. **Un dossier est en cours de dépôt pour la levée de restriction.

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Dublett ou toute autre préparation à base de dichlorprop-p sur céréales plus d'une fois tous les 2 ans si le produit est appliqué à la dose maximale autorisée ou en doses fractionnées de celle-ci.

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisés d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau en cas de risque de ruissellement.

Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respectez une ZNT de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits :

Pendant le chargement/mélange et le nettoyage du pulvérisateur : pour se protéger l'utilisateur doit

porter : des gants en nitrile ou néoprène EN374-3 ; une combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant ; des bottes ; un équipement de protection individuel partiel manches longues (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ; lunettes de sécurité ou un écran facial. Pendant l'application (avec cabine) porter : une combinaison de travail (voir ci-dessus) ; des gants en nitrile (EN 373-3) si intervention à l'extérieur de la cabine.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr

Octobre 2015. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur **BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 612CEHE1015SUD

BASF France SAS - Division Agro
21 chemin de la Sauvegarde
69134 Ecully Cedex
Tel. 04 72 32 45 45

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 ► Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 ► Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRES L'APPLICATION

- 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 ► Recycler les emballages dans le cadre des collectes AIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N° Azur 0 810 023 033 ou www.agro.basf.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'assistance N° Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	AIVALOR	N° Azur 0 810 12 18 85 ou www.aidivalor.fr

Retrouvez plus d'informations sur le site : www.agro-basf.fr